

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Quel français enseigner? Pour l'établissement d'une norme québécoise dans l'enseignement du français

Donald Smith

Number 4, November 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1388ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Smith, D. (1976). Quel français enseigner? Pour l'établissement d'une norme québécoise dans l'enseignement du français. *Lettres québécoises*, (4), 41–43.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1976

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Quel français enseigner?

Pour l'établissement d'une norme québécoise dans l'enseignement du français.

Il serait utile de présenter ici un bref aperçu historique, car la question d'une «norme» se pose depuis le début de la Nouvelle-France. Les linguistes insistent, à juste titre, sur le fait que les langues n'existent pas à l'état isolé. Elles existent parce qu'il y a des sujets parlants: elles «voyagent», se propagent et sont transplantées, à mesure que les sujets parlants se déplacent. La présence du français en Amérique, tout comme celle des autres langues qui s'y parlent d'ailleurs, remonte à l'époque de la colonisation. Ce qui distingue, toutefois, le cas du québécois de celui des autres langues «transplantées», c'est l'époque où a cessé la «transplantation», l'immigration française prenant fin pour ainsi dire après la Conquête en 1759. À leur arrivée, les 60,000 colons parlaient avant tout le patois de leur région (le Berry, le Poitou, la Normandie, la Bretagne, l'Île-de-France: bref, le Nord-Ouest de la France). Il s'est opéré très tôt au Bas-Canada un brassage des patois. Une unité linguistique s'est donc créée. Les voyageurs au Canada ont témoigné du «plus beau français du monde». Alors qu'en France, la grande majorité parlait encore le patois, les Canadiens, eux, parlaient déjà une langue commune, et non pas un patois, mais plutôt une variété de français, avec certains mots venant, et c'est bien normal, de langues amérindiennes ou de l'anglais. En

France, l'unité linguistique s'est imposée «d'en haut» par un état centralisateur, aidé en cela par l'école et le service militaire. Au Canada, le Traité de Paris (1763) cède le pays à l'Angleterre et met fin aux relations avec la France. Le français canadien, tout comme l'anglais, l'espagnol et le portugais de l'Amérique, sera désormais à la fois archaïsant (conservateur) et avancé (évolué) par rapport à la langue de la «mère-patrie». Comme archaïsme dans le domaine de l'accent, pensons, par exemple, aux distinctions évidentes en québécois entre [un] et [in] (brun, brin), à «moi» prononcé «moé» et à «tout» prononcé «toutte». En anglais d'Amérique, la prononciation du «r» terminal dans «father» est également un archaïsme, les Anglais d'Angleterre ne prononçant plus ce «r». Comme prononciation «avancée», pensons aux voyelles sourdes ou «chuchotées» [l], [Y] (institution, éducation), aux consonnes affriquées [ts], [dz] (petit, midi), au «a» postérieur [ɑ] dans «Canada», «barda», etc., et du côté anglais, au «t» intervocalique qui est devenu, en anglais d'Amérique, «d» ou même «r» (better > «bedder»). Les deux phénomènes (archaïsme, néologisme) existent également au niveau du vocabulaire, et parfois, mais plus rarement, de la grammaire.

Le français dit standard, officiel et international (n'en déplaise à cer-

tains grammairiens) est conservateur et hautement restrictif. Le français québécois se voit, à cause du petit nombre de francophones en Amérique, à cause du caractère unitaire du français dit standard (il s'agit d'une véritable institution nationale) voué à être dévalorisé. La crise de la langue au Québec vient avant tout du fait qu'il existe un écart entre le français parlé communément par la population et le français officiel de France. Certains puristes veulent en effet faire parler et écrire les Québécois d'une façon uniforme où même le langage populaire serait banni à jamais: la particule «ti» (d'habitude «tu» au Québec) comme marque de l'interrogation (C'est-ti bon?), le pronom objet suivant le verbe à l'impératif négatif (gêne-toi pas) etc. seraient mauvais, même si ces formes populaires se disent aussi en France.

Pour éviter de telles positions extrêmes et irréalistes, il faudrait instaurer une norme québécoise. Et ce sera une décision «politique», car c'est la politique qui a toujours fait les langues. Le portugais serait un simple dialecte espagnol si le Portugal n'était pas depuis longtemps indépendant. La même chose vaut également pour le hollandais vis-à-vis de l'allemand. La littérature espagnole d'Amérique serait «régionale» et «vulgaire» si les pays d'Amérique du Sud n'avaient pas eu le courage d'affirmer la valeur de leur parler

en regard de celui de Madrid. La reconnaissance du français québécois viendra donc de forces politiques et extra-linguistiques: l'utilisation du français québécois à l'école, dans les écrits officiels du gouvernement, dans la littérature, dans les organismes publics et parapublics. Un tel mouvement est déjà amorcé, et il n'y a, en fait, aucune raison linguistique pour obliger le Québec à une norme strictement «française». Certains puristes évoquent inévitablement la francophonie pour condamner toute tentative de «québécoisisation»: «Les Français et les Belges ne vont pas nous comprendre» hurlent-ils. C'est là une exagération ridicule, car le français québécois demeure compréhensible pour tout parlant francophone. Il n'y a que des mots ici et là, tout comme c'est le cas pour l'anglais d'Amérique et d'Angleterre, qui font la différence entre le français du Québec et celui d'autres pays francophones. Quant à l'accent, c'est une simple question de conditionnement social. Si certains Français trouvent l'accent québécois «paysan», c'est leur problème et leur préjugé. Si certains Québécois trouvent que les Français parlent en «tarmes», c'est aussi une question de préjugés, l'accent neutre n'existant pas. Les noirs américains ont dû dire que «black is beautiful». Webster a dû écrire son dictionnaire pour se défaire de l'emprise d'Oxford. Les Québécois disent et diront «On parle bien, nous autres», et codifieront un jour leur propre langue.

Mais pour arriver à la création de normes québécoises, il faudrait que le Québec reste (il l'est dans certaines régions maintenant) ou devienne un pays normal, c'est-à-dire, français. Le taux d'assimilation des francophones à Montréal et le nombre inquiétant d'immigrants fréquentant l'école anglaise font que la Métropole, véritable «testing ground», favorise inévitablement l'anglais pour celui dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, «lutte des langues» en Amérique du Nord. C'est dans un pays unilingue français seulement que le Québec pourra définir et consacrer ses propres niveaux de langue: standard, familier, et populaire.

Il ne s'agira pas, pour le Québec, comme l'affirment certains adversaires d'une norme québécoise, de déclarer le joul «langue nationale». Le joul sera tout simplement reconnu pour ce qu'il est: un niveau très familier de langue. À l'école, on n'a pas besoin d'apprendre le français parlé. Cela s'apprend tout naturellement dans la rue. L'école enseignera évidemment un français québécois soutenu, sans pour autant condamner le français parlé dans la rue, écrit très souvent dans les livres, utilisé par les chansonniers et les auteurs de téléromans. Espérons que la célèbre querelle des «belles-soeurs» ne se reproduira plus, que les Casgrain et Frégault de l'avenir seront plus ouverts et réalistes.

On ne peut imposer une seule façon de parler à une population. C'est ce que Gérard Dagenais, auteur du *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, ne comprend pas, car il affirme, croyez-le ou non, qu'il y a une seule façon de parler français». Et c'est certainement la «française», «belle et correcte». Mais ni Monsieur Dagenais, ni personne d'autre d'ailleurs, n'imposera le français de France, avec ses niveaux de langue bien à lui, aux Québécois. Un Québécois ne parlera jamais le parigot. Un annonceur de Radio-Canada n'utilisera pas les mêmes mots que le speaker de France. Les Québécois ont et auront leur «argot» à eux, et appelons-le joul si vous le voulez: un char est un char, pas une bagnole, un «je m'en sacre» n'est pas un «je m'en fous», «c'est au boutte» n'est pas «c'est le pied».

Et n'oublions pas que le français québécois n'est pas l'équivalent du joul; le joul fait partie du québécois, mais les mots suivants, qui d'après les puristes sont du français joualisant «honteux, aberrant, et abominable, n'est-ce pas!», sont du français québécois que j'appellerai personnellement «standard»: auto-neige pour scooter des neiges; souffleuse à neige pour fraiseuse; fèves au lard pour haricots au four, etc.

Il faudrait peut-être que la Régie de la langue française change son orientation. Dans son premier cahier

intitulé «norme du français écrit et parlé au Québec», on peut lire ce qui suit: «les mots du français au Canada doivent être, d'une façon presque absolue, phoniquement conformes au modèle fourni par la langue normative»; dans le domaine du vocabulaire, «un critère facile à appliquer est celui du double emploi». D'après le critère du double emploi, les Québécois ne doivent pas dire «draveur» pour «flotteur», «encan» pour «vente aux enchères», «maringouin» pour «moustique», «outarde» pour «bernache», «bloc» pour «boule», etc. Et pourquoi? Parce que le Français a le «bon mot», pas le Québécois. Mais d'où vient donc ce principe du double emploi? Les Canadiens anglais, eux, ont leur «truck, leur «elevator», alors que les Britanniques ont leur «lorry» et leur «lift». Le double emploi n'est pas forcément mauvais. Dans sa publication, «canadianismes de bon aloi», la digne Régie n'accepte que 61 canadianismes, ce qui est d'un purisme et d'un «francophilisme» presque risibles.

Finalement, un petit mot sur les anglicismes. Il est évident que le Québec doit se protéger du tout puissant anglais d'Amérique. Il est bon et primordial de trouver et d'inventer des mots face à l'invasion de la terminologie américaine. Une étude récente a démontré, par contre, que seulement 3% de la grammaire du Montréalais moyen est affecté par l'anglais. Au niveau fondamental de la grammaire, la situation n'est donc pas trop grave. En ce qui concerne le vocabulaire, il me semble cependant normal et inévitable que certains mots anglais entrent dans l'usage québécois. Ces mots «se québécoisent», tant par la prononciation et l'orthographe que par le sens qui diffère souvent du mot d'origine en anglais: «c'est le fonne», «bâdrer», «enfirouaper», «c'est une pinotte», «binne», etc., en sont, à un niveau populaire de langue, des exemples pertinents. Qu'on fasse la chasse aux anglicismes uniquement là où l'influence de l'anglais serait une déviation d'une norme établie comme québécoise.

La question du français québécois, du franco-québécois, ou bien du

québécois, est aujourd'hui une question très hasardeuse où la politique et les émotions entrent inévitablement en ligne de compte. J'ai déjà vu Claude Jasmin et Pierre Beaudry en venir aux coups à ce sujet à la télévision.

Avant la révolution tranquille, avant la prise de conscience québécoise, on avait tendance à dire aux Québécois dans les écoles qu'il y avait une seule façon de «bien parler et de se respecter»: celle des Français de France. D'après les tenants de la norme dite parisienne, et il y en a toujours beaucoup au Québec, il suffit de se référer à l'usage français pour trouver le modèle à suivre. Pierre Beaudry et Louis-Paul Béguin, chroniqueurs linguistiques à «La Presse» et au «Devoir» respectivement, et combien d'autres extré-

mistes amourachés de la France, affirment, et ne riez pas trop car ces pauvres messieurs sont bien sérieux, qu'il faut dire «weekend» au lieu de «fin de semaine», «softball» au lieu de «balle-molle», «pull-over» pour «chandail», «faire des achats» ou du «shopping» pour «magasiner». Ils doivent aller souvent à Paris, ces gens-là, pour pouvoir faire le plein, siroter un cognac, et nous «remplir» de leurs trouvailles.

Louis-Paul Béguin «a le béguin sur» Paris et mène une campagne pour bannir le mot «joual» du Larousse. Pierre Beaudry est aussi «en amour avec» la France et veut importer 200 professeurs de français pour sauver le Québec.

Qu'on commence plutôt, au Québec, par codifier sa propre

langue et, à partir de là, qu'on établisse les normes du franco-québécois. Autrement, ça devient mêlant, car lorsque le franco-radio-canadien appelle nos «suçons» des «sucettes (quel érotisme succulent!), nos «gamins» des «gosses» (où est donc passée la bonne censure d'antan?), nos «édifices parlementaires», «l'Hôtel du Gouvernement», (les chambres doivent coûter cher à cet hôtel-là!), et même nos «toilettes», comme je l'ai vu récemment sur une pancarte du gouvernement du Québec, des «W.C.» (comment peut-on prendre ainsi des «vésés» pour des lanternes?), je trouve ça drôle, moi! À vrai dire, je pense, comme on dit ici, que je me suis fait passer un Québec.

Donald Smith

Anne Hébert Le torrent	Jacques Ferron Contes <i>édition intégrale</i>	Marie-Claire Blais Les Voyageurs sacrés <i>Récit</i>	Rina Lasnier La salle des rêves
éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal			